

# DÉLIBÉRATIONS

N° 2016/080/1.5

Feuillet n° 090

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes  
du Terrassonnais en Périgord  
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics  
58 Ave Jean Jaurès  
24120 TERRASSON-  
LAVILLEDIEU**

**L'an deux mil seize, le 6 décembre**, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

**Date de convocation : 29 novembre 2016**

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	61
Présents	52
Votants :	55
Pour :	55
Contre :	0
Abstention :	0

## PRÉSENTS :

**Titulaires** : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, , Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Marie CHANQUOI, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Pierre

DELMON, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

**Suppléants** : Joël LACABANNE représente Dominique DURUY ; Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER ; Francis VIGIER représente Annie DELAGE, Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD.

## EXCUSÉS

**Titulaires** : Jean-Michel LAGORSE, Daniel BOUTOT, Pierre AUGUSTE, Olivier ROUZIER donne pouvoir à Laurent DELAGE, Michel LAPOUGE, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Frédéric GAUTHIER, Arlette VERDIER donne pouvoir à Jean BOUSQUET.

**SECRÉTAIRE** : Mme Josiane LEVISKI.

**OBJET : Structuration touristique des territoires – Opération « Mise en place d'une charte d'engagements environnementale en Vallée Vézère pour les professionnels du tourisme »**

Face aux constats que les coûts de labellisation environnementale sont trop importants pour des structures touristiques de faible importance et qu'il n'existait pas de label environnemental pour certaines catégories de professionnels du tourisme, l'équipe projet de la structuration touristique des territoires, a réfléchi à la mise en place d'une charte, pouvant être comparée à un "label local". Cette charte a pour objectif de fédérer les professionnels du tourisme autour de l'environnement. Cette charte sera constituée de critères (achats, eau, énergie, déchets, ambassadeur, paysage/biodiversité...) et de grands engagements/valeurs. Les conseillères en séjour des offices de tourisme iront auditer les hébergeurs, les restaurants, les loueurs de canoë, les brasseries (...) tous les professionnels en lien avec le tourisme souhaitant afficher leurs actions pour

l'environnement comme l'utilisation de produits locaux, de produits bio, l'économie de l'utilisation d'eau, d'électricité...

Cette démarche collective de qualité environnementale concourt à l'orientation de la vallée vers une destination durable d'excellence. Les visiteurs reconnaîtront les professionnels engagés grâce à des affiches, autocollants, logos, stickers d'écogestes.

Dans le but de créer une réelle dynamique globale, il sera créé une identité avec un nom, un logo, un visuel de campagne, des pictogrammes (...). Afin d'accroître le nombre de professionnels et de sensibiliser les visiteurs aux engagements des professionnels, un site internet sera créé ainsi qu'une page Facebook. Pour animer ce réseau de professionnels, un groupe Facebook sera créé et un accès privé au site internet pour accéder à des documents.

Pour faire vivre cette charte et pour qu'elle puisse avoir du poids, la diffusion, la sensibilisation et la prospection est nécessaire.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de se prononcer sur :

- Un plan de financement prévisionnel qui permettra le dépôt des demandes de subvention

ETUDE		DÉVELOPPEMENT		SUPPORTS		TOTAL	
DREAL	1142,8€	14,29%	1428,6€	14,29%	428,60€	14,29%	3 000€
Région	4000€	50%	2000€	20,00%			6000€
LEADER			5300€	53,00%	1 590€	53%	6 890€
Auto financement	2857,2€	35,71%	1271,4€	12,71%	981,40€	32,71%	5 110€
<b>TOTAL</b>	<b>8 000€</b>	<b>100%</b>	<b>10 000€</b>	<b>100%</b>	<b>3 000€</b>	<b>100%</b>	<b>21 000€</b>

- Un conventionnement avec la Communauté de Communes Vallée de l'Homme qui sera le maître d'ouvrage de cette action et qui facturera à la CCTPNTH 50% de la part de l'autofinancement.

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :**

- **VALIDE** la mise en place de l'opération « Mise en place d'une charte d'engagements environnementale en Vallée Vézère pour les professionnels du tourisme » menée dans le cadre de la structuration touristique des territoires
- **ADOpte** le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à conventionner avec la Communauté de Communes Vallée de l'Homme qui sera le maître d'ouvrage de cette action et qui facturera à la CCTPNTH 50% de la part de l'autofinancement ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,  
le 08/12/2016

Le Président,  
Dominique BOUSQUET.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20161206-DE2016080-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2016

